

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mai 2008

OBJET

de la Délibération

**HIPPODROME DE
KERNIVINEN –
PARTICIPATION
POUR TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

22 mai 2008

Date d'affichage : 22 mai 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO
M. BAUCHER à M. LE DORZE
Mme PESSEL à M. PARMENTIER
M. LE BARON à M. MARCHAND

Absents

HIPPODROME DE KERNIVINEN – PARTICIPATION POUR TRAVAUX

Rapport de Jean-Jacques PARMENTIER

La mise à disposition de l'hippodrome de Kernivinen à la société des courses de Pontivy fait l'objet d'un bail renouvelé pour une durée de 30 ans depuis le 01/01/1991.

L'état général des tribunes a nécessité que la société des courses s'engage dans des travaux conséquents de sécurité, d'étanchéité des toitures et de peinture sous toitures.

Conformément au bail et afin de soutenir l'activité hippique sur Pontivy, la Ville s'est engagée à participer à ces travaux pour un montant de 40 000 euros, somme inscrite au BP 2008.

Les travaux ayant été réalisés conformément aux objectifs énoncés, il y a lieu de verser la participation municipale.

Nous vous proposons :

- D'attribuer à la société des courses de Pontivy une participation de 40 000 euros.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 29 mai 2008

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH